

Pratiques de base

Guide pour la création d'un environnement sain et
la prévention des infections dans les
établissements de garde d'enfants et les écoles

Ministère de l'Éducation et de
l'Apprentissage de la petite enfance

Module d'apprentissage

*Utilisation autorisée par l'Office régional de la santé
de Winnipeg (Prévention et contrôle des infections)*



Cette présentation PowerPoint sur les pratiques de base est destinée à fournir au personnel travaillant en milieu scolaire et de garde d'enfants des renseignements essentiels sur la prévention et le contrôle des infections et sur la santé publique.

Il est **recommandé à TOUT LE PERSONNEL** de suivre cette formation afin de comprendre les pratiques de base et les directives de santé publique visant à prévenir et à réduire la transmission des infections en milieu scolaire et de garde d'enfants.



Importance de la prévention des infections

- La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance des mesures de prévention et de contrôle des infections et de santé publique pour prévenir la propagation des infections.
- Les maladies transmissibles se propagent dans les établissements de garde d'enfants et les écoles en raison du type d'activités qui s'y déroulent (par exemple, salles de classe, activités des enfants qui jouent, des élèves, du personnel et d'autres personnes, environnement, infrastructure).
- Cela a conduit à l'élaboration d'un document d'orientation sur la prévention et la réduction des maladies transmissibles en milieu scolaire et de garde d'enfants.

Mesures de prévention et de contrôle des infections

- Les mesures de prévention et de contrôle des infections sont importantes pour prévenir la transmission des infections en milieu scolaire et de garde d'enfants.
- Les éléments des pratiques de base et d'autres mesures de prévention et de contrôle des infections fonctionnent ensemble et constituent la base de la prévention de la transmission des microbes.
- Ces pratiques doivent être suivies et sont tout aussi importantes pour prévenir ou réduire la transmission de microbes dans les établissements de garde d'enfants et dans les écoles.



Pratiques de base

De quoi s'agit-il?

- **Les pratiques de base** sont des mesures élémentaires de prévention et de contrôle des infections recommandées par Population et Santé publique Manitoba et le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.
- En respectant systématiquement les **pratiques de base**, on réduit le risque de transmission de l'infection.



Pratiques de base

De quoi s'agit-il?

- Évaluation du risque au point de service
- Hygiène des mains
- Contrôle à la source
- Technique aseptique
- Équipement de protection individuelle
- Manipulation sécuritaire des objets pointus et tranchants
- Nettoyage, assainissement et désinfection du matériel et de l'équipement d'apprentissage.
- Nettoyage, assainissement et désinfection de l'environnement d'apprentissage
- Lavage de la vaisselle
- Lavage du linge
- Sensibilisation des enfants, des élèves, de la famille et des visiteurs
- Gestion des bénévoles et des visiteurs

Rôle de l'établissement de garde d'enfants, de l'école et de la division scolaire

- Réduire le risque d'exposition aux microbes et de propagation de ceux-ci au sein de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école à l'aide des mesures et des outils suivants :
 - Évaluation du risque organisationnel
 - Déterminer si des processus sont en place pour prévenir les infections dans l'établissement de garde d'enfants, l'école ou la division.
 - Déterminer si ces processus sont appliqués régulièrement et sur une base continue.
 - Veiller à ce que des politiques, des procédures et des programmes cohérents soient élaborés et mis en œuvre.
 - Pratiques de base et autres mesures de prévention et de contrôle des infections



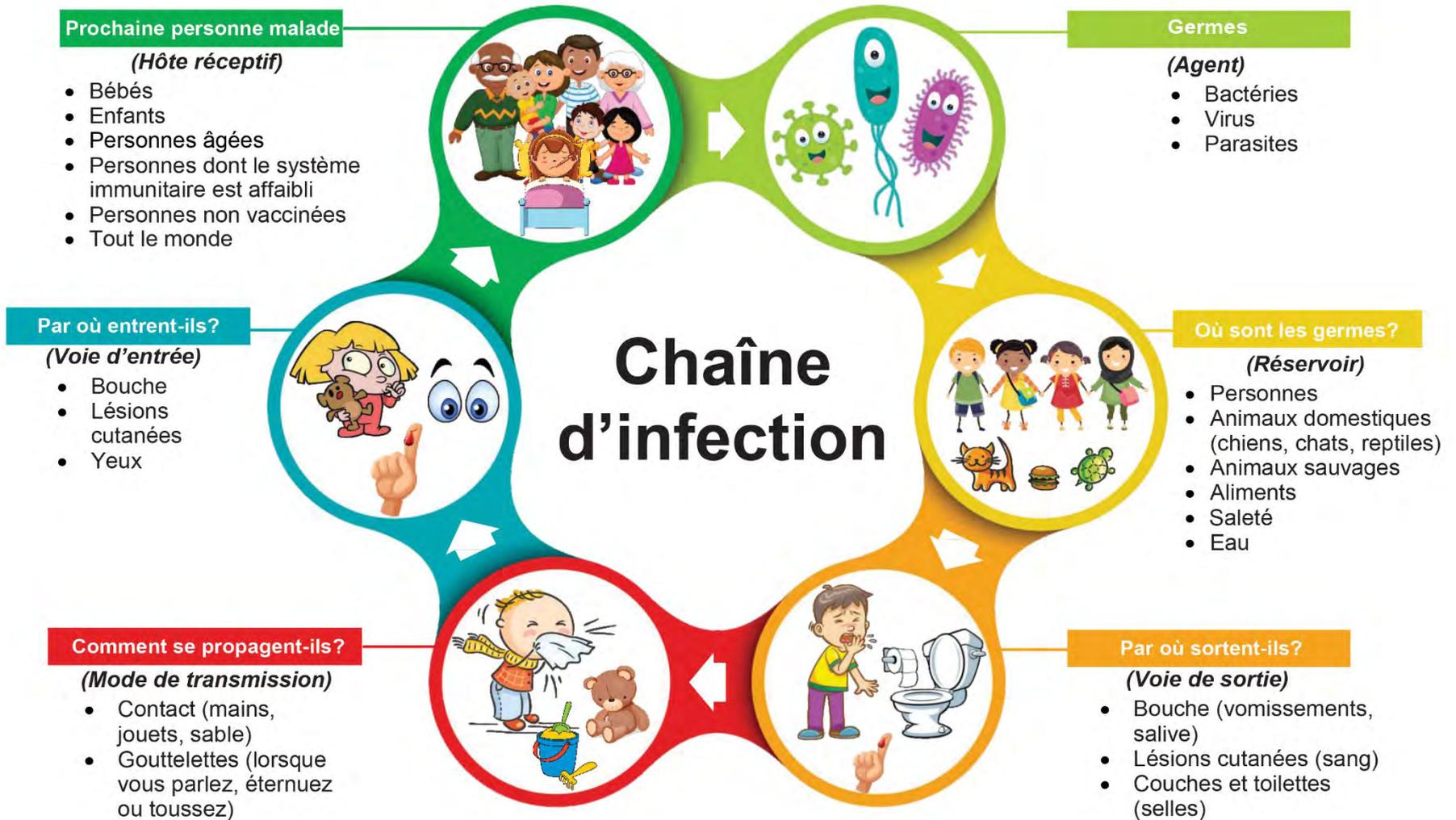
Rôle du personnel scolaire ou de l'établissement de garde d'enfants

- Réduire le risque d'exposition aux microbes et de propagation de ceux-ci au sein de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école à l'aide des mesures et des outils suivants :
 - suivre et appliquer de façon continue les pratiques de base et les autres mesures de prévention et de contrôle des infections;
 - informer l'administration l'établissement de garde d'enfants ou de l'école de toute préoccupation ou tout problème lié à la propagation de microbes au sein de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école.



[Cette photo](#) prise par un artiste inconnu est licenciée sous l'entente [CC BY-SA](#).







Germes

(Agent)

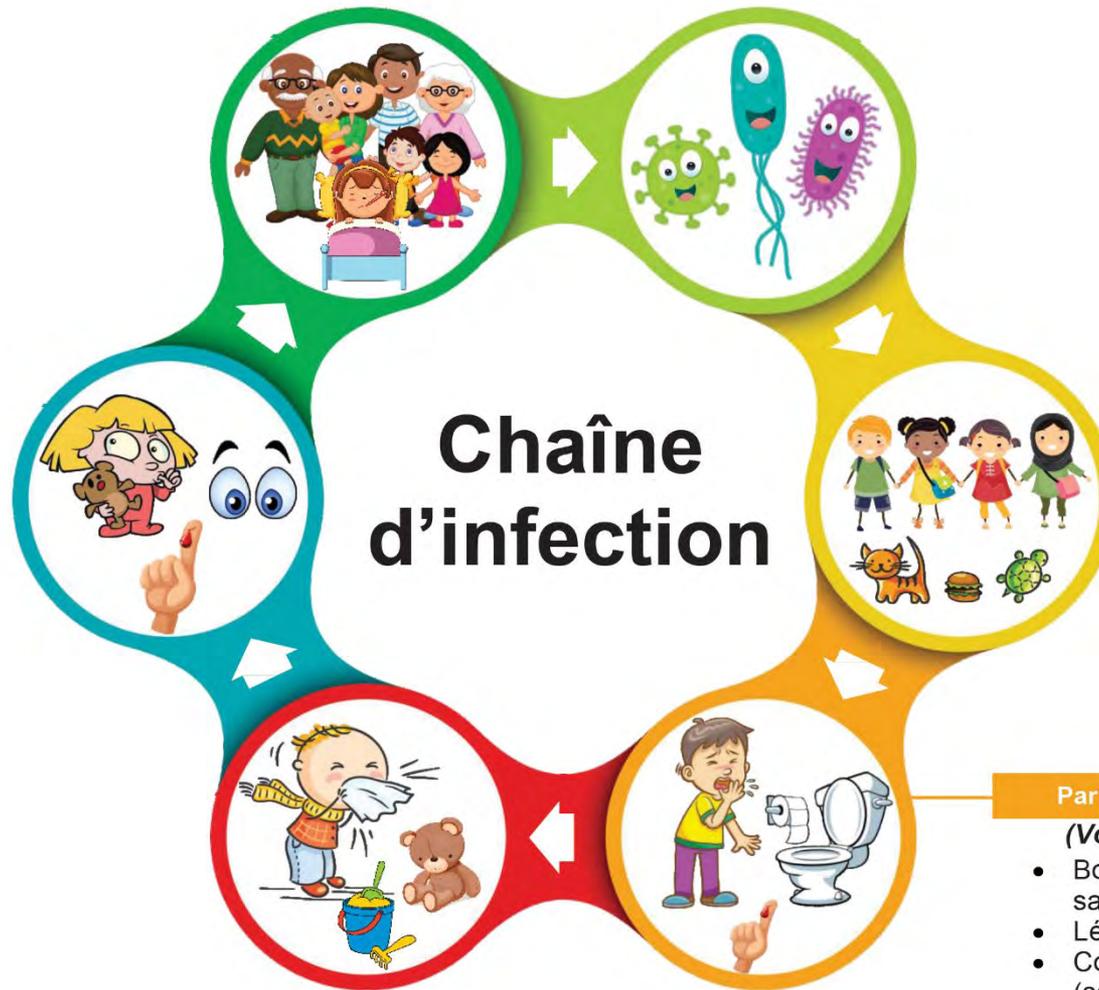
- Bactéries
- Virus
- Parasites



Où sont les germes?

(Réservoir)

- Personnes
- Animaux domestiques (chiens, chats, reptiles)
- Animaux sauvages
- Aliments
- Saleté
- Eau



Par où sortent-ils?

(Voie de sortie)

- Bouche (vomissements, salive)
- Lésions cutanées (sang)
- Couches et toilettes (selles)



Comment se propagent-ils?

(Mode de transmission)

- Contact (mains, jouets, sable)
- Gouttelettes (lorsque vous parlez, éternuez ou tousssez)

Chaîne d'infection

Par où entrent-ils?
(Voie d'entrée)

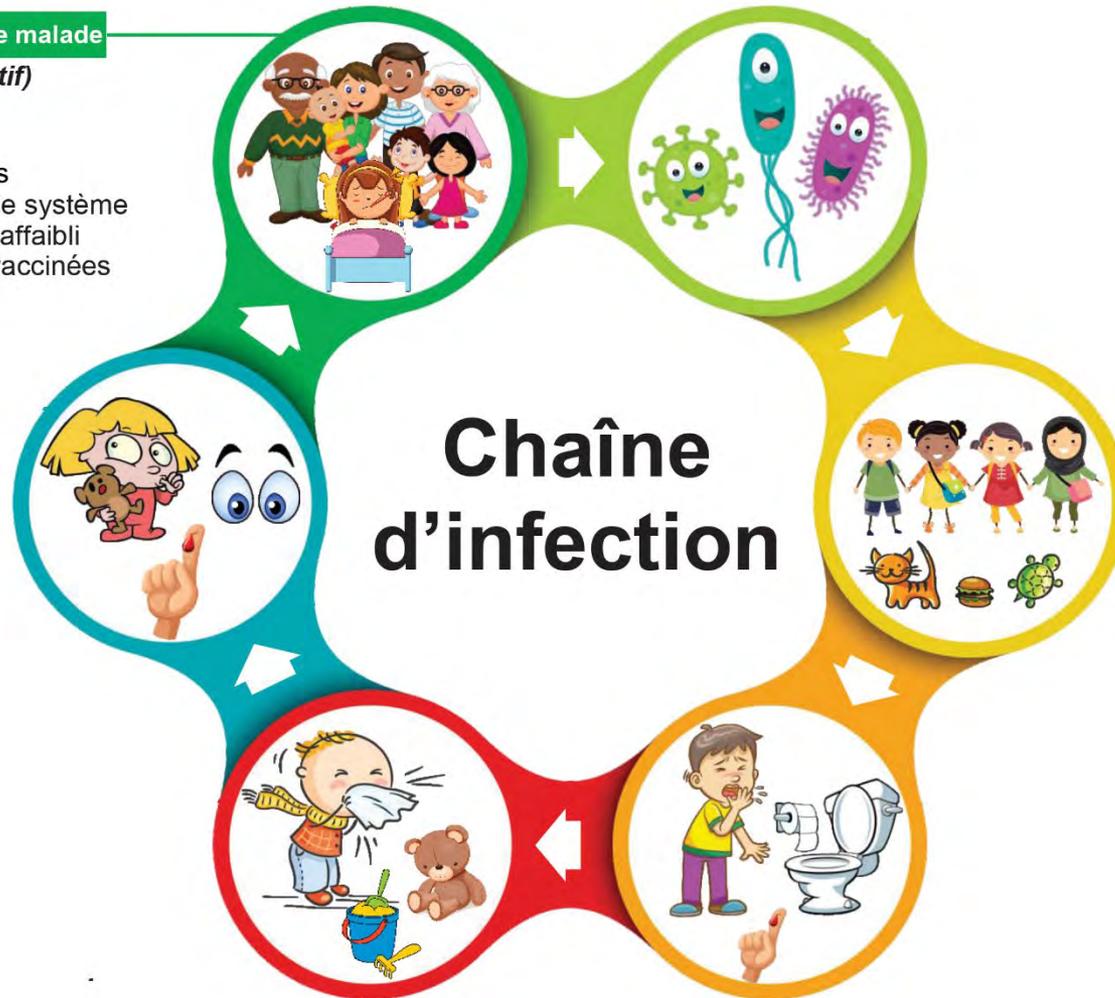
- Bouche
- Lésions cutanées
- Yeux



Prochaine personne malade

(Hôte réceptif)

- Bébés
- Enfants
- Personnes âgées
- Personnes dont le système immunitaire est affaibli
- Personnes non vaccinées
- Tout le monde

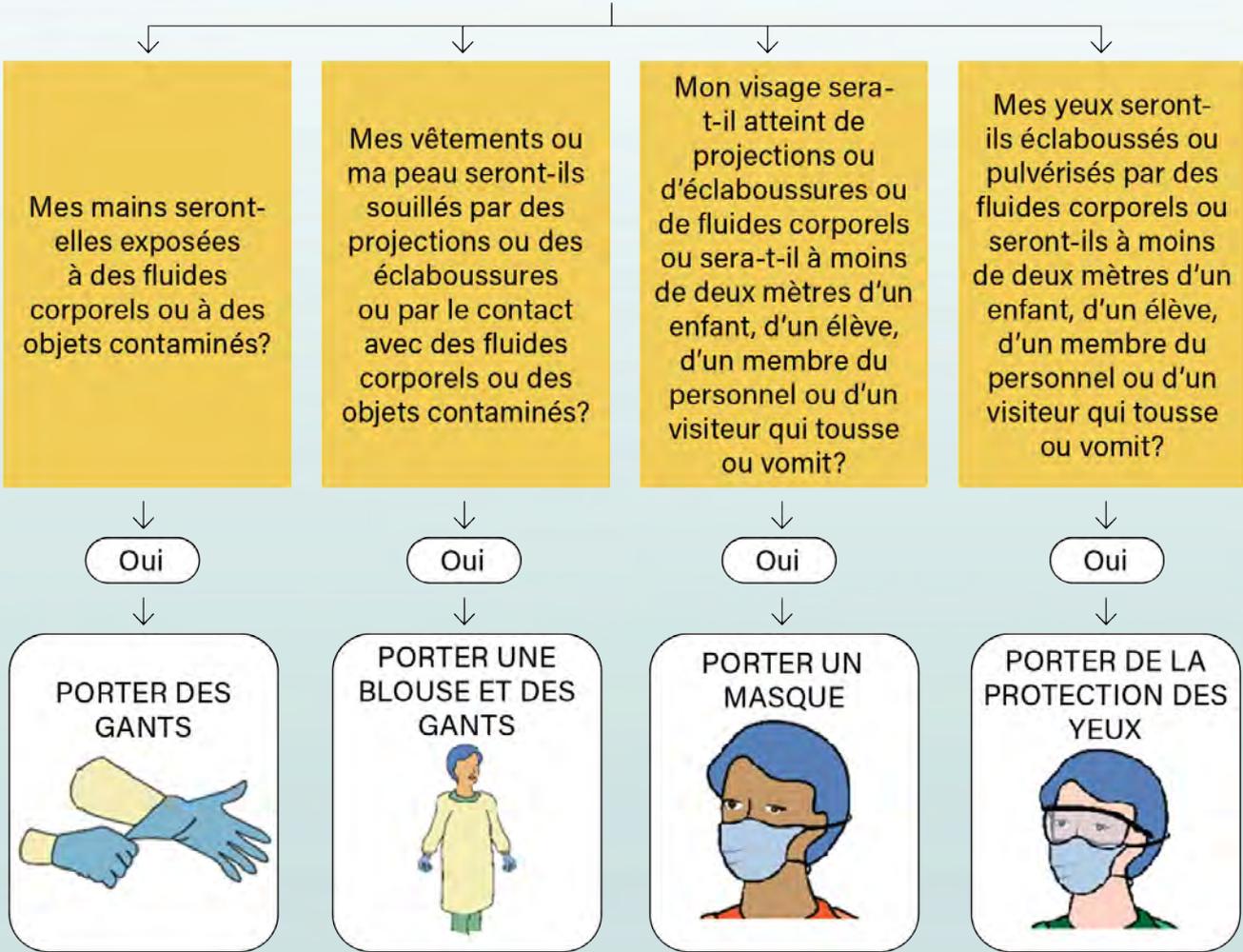


Évaluation du risque au point de service

- L'évaluation doit être effectuée par tout membre du personnel de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école avant chaque interaction avec un collègue, un enfant, un élève ou toute autre personne.
- Le membre du personnel évalue la probabilité d'une exposition à un agent infectieux (microbe).
- Le membre du personnel choisit alors les mesures nécessaires de prévention et de contrôle des infections (par exemple, l'hygiène des mains, l'utilisation d'équipement de protection individuelle) pour réduire le risque d'exposition afin de garantir sa sécurité et celle des autres personnes présentes dans l'établissement de garde d'enfants ou l'école.



Une **évaluation des risques au point de service** doit être effectuée avant chaque contact avec chaque enfant, chaque élève, chaque membre du personnel ou chaque visiteur.



Une **évaluation du risque au point de service** doit être effectuée avant chaque contact avec chaque enfant, élève, membre du personnel et visiteur.

Mes mains seront-elles exposées à des fluides corporels ou des items contaminés?

Oui

PORTER DES GANTS



Une **évaluation du risque au point de service** doit être effectuée avant chaque contact avec chaque enfant, élève, membre du personnel et visiteur.



Mes vêtements ou ma peau seront-ils souillés par des projections ou des éclaboussures ou par le contact avec des fluides corporels ou des objets contaminés?



Oui



**PORTER UNE
BLOUSE ET DES
GANTS**



Une **évaluation des risques au point de service** doit être effectuée avant chaque contact avec chaque enfant, chaque élève, chaque membre du personnel ou chaque visiteur.



Mon visage sera-t-il atteint de projections ou d'éclaboussures ou de fluides corporels ou sera-t-il à moins de deux mètres d'un enfant, d'un élève, d'un membre du personnel ou d'un visiteur qui tousse ou vomit?

Oui



Une **évaluation des risques au point de service** doit être effectuée avant chaque contact avec chaque enfant, chaque élève, chaque membre du personnel ou chaque visiteur.



Mes yeux seront-ils éclaboussés ou pulvérisés par des fluides corporels ou seront-ils à moins de deux mètres d'un enfant, d'un élève, d'un membre du personnel ou d'un visiteur qui tousse ou vomit?



Oui



PORTER DE LA PROTECTION DES YEUX



Hygiène des mains

- Dans un établissement de garde d'enfants ou une école, ce sont les mains des membres du personnel, des enfants, des élèves ou d'autres personnes qui propagent le plus souvent les microbes.
- L'hygiène des mains est la manière la plus importante de prévenir la propagation des microbes. Se nettoyer les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Pratiquer l'hygiène des mains régulièrement et en cas de contact avec une personne, un objet ou un environnement considéré comme contaminé ou infectieux.



Contrôle à la source

- Le contrôle à la source est utilisé pour contenir et empêcher la propagation des microbes.
 - Des politiques et des procédures devraient être mises en œuvre pour établir une méthode à l'échelle de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école.

Exemples :

- signalisation dans les établissements de garde d'enfants et dans les écoles;
- ne pas venir à l'établissement de garde d'enfants ou à l'école si l'on ne se sent pas bien;
- hygiène respiratoire;
- espaces de soutien aux enfants ou aux élèves.



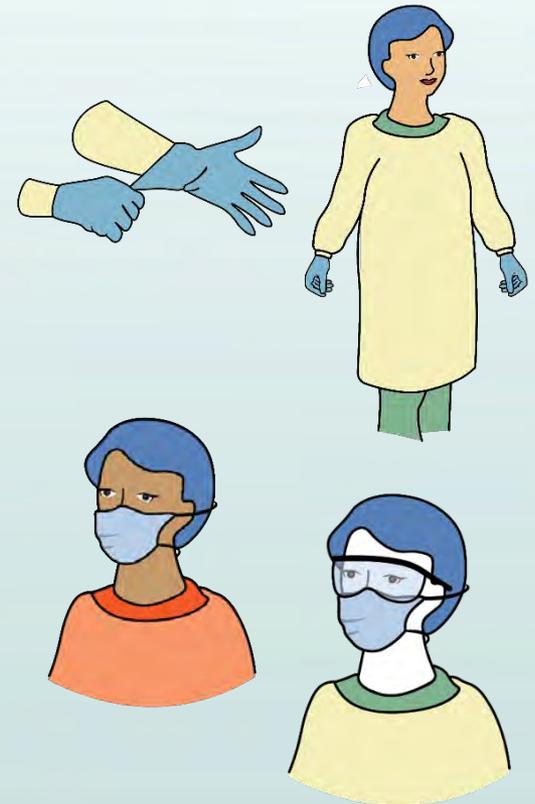
Technique aseptique

- La technique aseptique est une pratique qui permet d'éviter la transmission de microbes d'une personne à l'autre au cours d'une intervention médicale ou lorsque l'on prodigue les premiers soins. Elle consiste à :
 - préparer la peau avant l'exécution d'une procédure médicale ou de premiers secours;
 - utiliser des pansements stériles;
 - pratiquer l'hygiène des mains;
 - utiliser une seule fois le matériel et les articles jetables et les jeter de manière appropriée.



Équipement de protection individuelle

- Les équipements de protection individuelle créent une barrière physique entre les personnes afin de réduire l'exposition aux microbes et d'empêcher leur propagation. Ils comprennent :
 - les gants;
 - une protection faciale telle que des masques médicaux, une protection oculaire (lunettes de sécurité, lentilles/montures ou écrans faciaux);
 - les blouses.



Équipement de protection individuelle

- Utilisez-les de manière appropriée en les mettant (enfilage) et en les retirant (enlèvement) en toute sécurité.



- Enfilage

- <https://sharedhealthmb.ca/files/covid-19-donning-ppe-poster-fr.pdf> (français)
- <https://sharedhealthmb.ca/files/covid-19-donning-ppe-poster.pdf> (anglais)

- Enlèvement

- <https://sharedhealthmb.ca/files/covid-19-doffing-ppe-poster-fr.pdf> (français)
- <https://sharedhealthmb.ca/files/covid-19-doffing-ppe-poster.pdf> (anglais)

Manipulation sécuritaire des objets pointus et tranchants

- Il convient de suivre les conseils suivants en matière de prévention et de contrôle des infections lors de l'utilisation d'objets pointus et tranchants à usage médical (par exemple, des aiguilles) :
 - utiliser autant que possible des dispositifs de sécurité (par exemple, des aiguilles protégées, des seringues munies de dispositifs de sécurité), car ils réduisent les blessures par piqûre d'aiguille. Il s'agit là d'une obligation en vertu de la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail;
 - ne pas recapuchonner les aiguilles usagées;
 - jeter, au point d'utilisation, les aiguilles usagées et les autres objets pointus et tranchants à usage unique dans un conteneur conçu à cet effet et résistant à la perforation.



Nettoyage, assainissement et désinfection du matériel et de l'équipement d'apprentissage

- L'établissement de garde d'enfants ou l'école doit élaborer un programme de nettoyage, d'assainissement et de désinfection et déterminer qui est responsable de l'exécution de ces tâches.
- Les objets partagés fréquemment touchés (par exemple, les jouets, le matériel de manipulation) doivent être nettoyés et désinfectés régulièrement, et immédiatement lorsqu'ils sont visiblement sales.
- Les objets qui ne peuvent être nettoyés et assainis ou désinfectés doivent être jetés lorsqu'ils sont visiblement sales (p. ex., les livres imprimés).



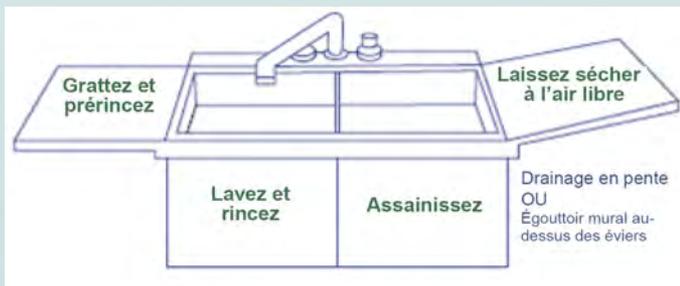
Nettoyage, assainissement et désinfection de l'environnement d'apprentissage

- L'établissement de garde d'enfants ou l'école doit élaborer un programme de nettoyage, d'assainissement et de désinfection et déterminer qui s'occupe de ces tâches.
- Les surfaces fréquemment touchées dans les écoles (par exemple, les poignées de porte, les pupitres, les casiers, les cagibis, les chaises et les surfaces alimentaires) doivent être nettoyées, assainies et désinfectées de façon régulière, tel que prescrit, immédiatement quand elles sont visiblement sales.



Lavage de la vaisselle

- Des microbes peuvent se transmettre lorsque la vaisselle, les couverts, les ustensiles et les casseroles ne sont pas correctement lavés et désinfectés.
 - Il est essentiel de laver correctement la vaisselle pour réduire le risque de maladies d'origine alimentaire dans l'établissement de garde d'enfants ou à l'école.
- Les deux méthodes de nettoyage et de désinfection de la vaisselle sont les suivantes :
 - le lavage de la vaisselle mécanique/à la machine;
 - le lavage manuel de la vaisselle dans un évier à trois compartiments de taille appropriée (laver, rincer, désinfecter) ou dans un évier à deux compartiments (articles alimentaires en nombre limité – célébrations en classe, petits-déjeuners).



Lavage manuel dans un évier à deux compartiments



Lavage manuel dans un évier à trois compartiments

Lavage du linge

- Des microbes peuvent se transmettre au contact du linge sale et lorsque celui-ci n'est pas correctement lavé ou manipulé.
- Portez des gants lorsque vous manipulez du linge sale et pratiquez l'hygiène des mains par la suite.
- Ne secouez pas le linge sale (les secousses dispersent les microbes).
- Rangez séparément le linge propre et le linge sale.
- Nettoyez et désinfectez le panier à linge; lavez la doublure ou utilisez une doublure jetable.



Sensibilisation des enfants, des élèves, du personnel, des familles et des visiteurs

- Le personnel, les bénévoles et les fournisseurs à domicile en garde d'enfants doivent suivre une formation sur le document *Pratiques de base*.
- Les enfants, les élèves, les familles et les visiteurs doivent recevoir des directives concernant l'hygiène des mains, l'hygiène respiratoire et d'autres pratiques de base.
 - Les directives doivent être fournies par l'établissement de garde d'enfants ou l'école et son personnel.
- Des affiches pour les établissements de garde d'enfants et les écoles peuvent être téléchargées. www.edu.gov.mb.ca/m12/pratique_de_base/index.html



Gestion des bénévoles et des visiteurs

- Les bénévoles et les visiteurs présentant des symptômes de maladie ne devraient pas pénétrer dans les établissements de garde d'enfants ou les écoles.
 - Si un parent malade doit venir à l'établissement de garde d'enfants ou à l'école pour ramasser leur enfant ou un élève, il sera surveillé et informé des précautions à prendre pour réduire la propagation de la maladie. Par exemple, le personnel de l'école peut aider l'enfant ou l'élève à se préparer à partir et l'accompagner jusqu'à l'entrée où son parent l'attend, afin de réduire la transmission.



Autres mesures de prévention et de contrôle des infections

- Changement de couche et toilette
- Salubrité alimentaire
- Animaux de compagnie et autres



Autres mesures de prévention et de contrôle des infections

- Changement de couche et toilette :
 - Les microbes se propagent facilement par contact avec les fluides corporels (selles, urine, etc.).
 - Pour réduire la propagation des microbes, il convient de mettre en place des procédures permettant de réduire la contamination des mains et des surfaces environnantes.
 - L'hygiène des toilettes doit être enseignée aux enfants et aux élèves afin de les inciter à utiliser correctement les toilettes et les urinoirs, à tirer la chasse d'eau et à pratiquer correctement l'hygiène des mains.



Autres mesures de prévention et de contrôle des infections

- Salubrité alimentaire
 - Il est important de manipuler correctement les aliments pour éviter que les enfants, les élèves, les membres du personnel et les visiteurs de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école contractent une maladie d'origine alimentaire.
 - Les établissements de garde d'enfants et les écoles qui proposent des repas complets aux enfants, aux élèves, aux membres du personnel et aux visiteurs dans une cafétéria ou une cantine sont tenus de respecter tous les règlements gouvernementaux en matière d'alimentation.
 - Pour les menus ou les services alimentaires limités, on doit utiliser des méthodes sécuritaires de manipulation :
 - dans les salles de petit-déjeuner;
 - lors des célébrations en salle de classe;
 - dans les salles utilisées pour les cours d'alimentation et de nutrition.



Autres mesures de prévention et de contrôle des infections

- Animaux de compagnie et autres
 - De nombreux animaux sont porteurs de maladies infectieuses. Les microbes peuvent être transmis par l'environnement, la nourriture contaminée, les excréments des animaux et les griffures, ou simplement par contact avec l'animal ou la cage.
 - L'animal est sous la responsabilité du membre du personnel qui l'a amené à l'établissement de garde d'enfants ou à l'école. Veillez à obtenir l'approbation préalable de votre administration ou direction.
 - Les enfants doivent être surveillés.
 - L'hygiène des mains est importante.



Sensibilisation à la prévention et au contrôle des infections

- *Pratiques de base : Guide pour la création d'un environnement sain et la prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles*
www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pratiques_base/index.html
- D'autres outils et ressources d'apprentissage sur les pratiques de base sont offerts au
www.edu.gov.mb.ca/m12/pratique_de_base/index.html



Jeu-questionnaire sur les pratiques de base

- Qu'est-ce que les membres du personnel de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école doivent effectuer avant chaque interaction avec des collègues, des enfants, des élèves ou d'autres personnes?
 - Évaluation du risque au point de service
- Quelle est la manière la plus importante de prévenir la propagation des microbes?
 - Hygiène des mains

Jeu-questionnaire sur les pratiques de base

- Qu'est-ce qui permet de créer une barrière physique entre les personnes afin de réduire l'exposition aux microbes et d'empêcher leur propagation?
 - Équipement de protection individuelle
- Quel est le rôle du personnel de l'établissement de garde d'enfants ou de l'école?
 - Suivre et appliquer de façon continue les pratiques de base et les autres mesures de prévention et de contrôle des infections.

Merci